

Les injures sexistes, racistes et homophobes depuis 2006

En 2017, on évalue à 5,3 millions le nombre de victimes d'injures ce qui représente une augmentation par rapport à 2016 où elles s'élevaient à 4,9 millions (ONDRP, Rapport annuel 2018).

Cette augmentation du nombre de personnes injuriées entre 2016 et 2017 confirme une tendance à la hausse amorcée en 2013. Mais, elle ne reflète pas l'évolution que suivent les différents types d'injures discriminatoires couvertes par l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » (sexistes, racistes, antisémites ou xénophobes et homophobes¹). Depuis 2013, les injures sexistes augmentent tandis que les injures racistes diminuent. Les injures homophobes évoluent quant à elles de manière non significative depuis 2013.

Les injures sexistes ont tendance à augmenter depuis 2006

Entre 2006 et 2017, parmi l'ensemble des victimes d'injures, une sur cinq la qualifie au moins² de sexiste.

Globalement sur l'ensemble de la période, les injures sexistes augmentent : de 974 000 en 2006, elles s'élèvent à un peu moins de 1,3 million en 2017 [1]. Dans le détail, elles diminuent significativement - mais de manière non continue - entre 2006 et 2010 (-12%) pour atteindre leur niveau minimum sur la période (855 000). Puis, elles augmentent fortement jusqu'en 2012, franchissant alors le million. Depuis 2013, les injures sexistes augmentent de manière marquée et continue (+30%). En prenant en compte leur lieu d'accomplissement, on constate que cette augmentation est portée par celles accomplies sur le lieu de travail ou d'études de la victime mais également dans la rue (ONDRP 2018, Grand angle n°42 ; Flash' crim, n°15).

La majorité des victimes d'injures sexistes (94%) sont des femmes [2]. Leur taux de victimation (4,7%) est dix fois plus élevé que celui des hommes. Ces injures visent davantage des personnes jeunes puisque 59% des victimes sont âgées de 14 à 37 ans.

1 Évolution du nombre de victimes d'injures discriminatoires de 2006 à 2017



(1) Par commodité de formulation, l'expression « injure raciste » sera préférée à celle d'« injure raciste, antisémite ou xénophobe ». Celle d'« injure discriminatoire » sera préférée à celle d'« injure sexiste/raciste, antisémite ou xénophobe/homophobe ».

(2) Une même injure peut porter plusieurs caractères discriminatoires.

Les injures racistes, antisémites ou xénophobes en diminution depuis 2013

Entre 2006 et 2017, parmi l'ensemble des victimes d'injures, 13% qualifient l'atteinte subie d'au moins raciste.

Ces injures ont tendance à diminuer depuis 2006, date à partir de laquelle on distingue trois phases [1]. Jusqu'en 2008, les injures racistes diminuent de manière très significative (-27%). Ensuite, entre 2008 et 2013, on constate une tendance à la hausse : elles passent de 557 000 à 736 000 (+32%). La troisième phase s'amorce en 2013 : les injures racistes diminuent alors de manière continue et marquée jusqu'en 2017 (-20%).

Sur l'ensemble de la période 2011-2017, les injures racistes concernent presque autant les femmes (49%) que les hommes [2]. Le taux de victimation est donc quasi similaire quel que soit le sexe (1,8% pour les hommes ; 1,6% pour les femmes). La moitié des victimes sont âgées de 38 ans ou plus, soit une répartition similaire à l'ensemble des victimes injuriées.

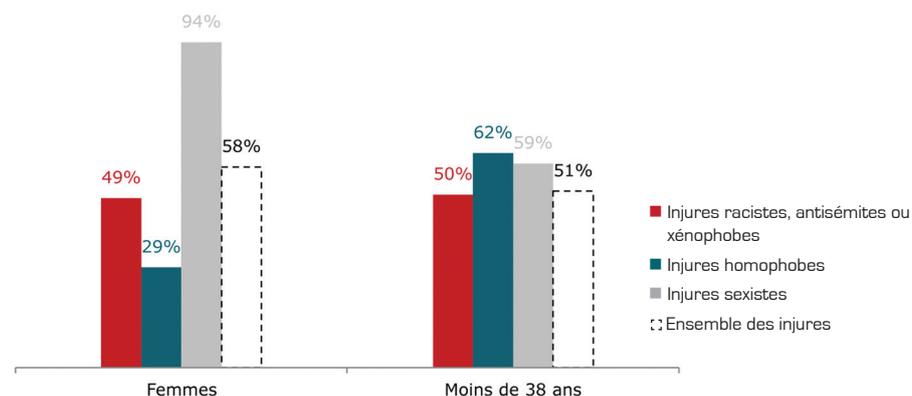
Les injures homophobes augmentent globalement depuis 2010

Entre 2006 et 2017, parmi l'ensemble des victimes d'injures, 3% déclarent que l'atteinte comportait au moins une dimension homophobe.

Ces injures homophobes connaissent une évolution plus contrastée que les autres injures discriminatoires. Leur augmentation globale entre 2006 et 2017 (elles passent de 143 000 à 177 000) occulte des fluctuations que l'on peut synthétiser en trois phases [1]. Dans un premier temps, entre 2006 et 2010, et en dehors d'une augmentation en 2008, elles diminuent (-25%). Ensuite, elles augmentent de manière continue et marquée entre 2010 et 2013 (+54%). Et enfin, depuis 2013 leur évolution ne permet pas de parler de variation significative bien qu'elles atteignent leur maximum sur l'ensemble de la période en 2017 (soit 177 000).

Si les femmes apparaissent légèrement plus exposées aux injures que les hommes, il en va différemment lorsque les injures comportent une dimension homophobe. Ainsi la majorité des victimes d'injures homophobes sont des hommes (71%) [2]. Le taux de victimation des hommes sur la période 2011-2017 (0,5%) est donc plus de deux fois plus élevé que celui des femmes (0,2%).

2 Répartition des victimes d'injures discriminatoires selon le sexe et l'âge



Champ : Personnes de 14 ans et plus, France métropolitaine.

Source : Insee-ONDRP-SSMSI, Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », 2012-2018.

Note : Le découpage utilisé pour l'âge renvoie à l'âge médian des victimes d'injures.

Note de lecture : Sur l'ensemble de la période 2011-2017, 62% des victimes d'injures homophobes sont âgées de 14 à 37 ans. Le reste (soit 38%) a 38 ans ou plus.

SOURCE ET DÉFINITION

Enquête CVS

Ce Flash s'appuie sur les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » menées par l'Insee, l'ONDRP et le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). La période de référence des questions correspond à une année précédant le moment où les personnes sont interrogées. Après pondération, les échantillons sont représentatifs de la population âgée de 14 ans et plus, résidant en France métropolitaine. Les chiffres, une fois les données pondérées, ne sont donc pas des valeurs exactes mais des estimations (arrondies au millier). En dehors des évolutions, les données reposent sur un cumul de sept enquêtes (2012-2018).

Seuils de significativité

Entre 5 et 10% de risque d'erreur associé, la tendance sera considérée comme notable mais assez fragile (faiblement significative). Entre 1 et 5%, la significativité sera considérée comme suffisante. En dessous de 1%, la tendance sera qualifiée de très significative. Au-delà d'un risque d'erreur de 10%, le niveau de précision de l'enquête ne permet pas de conclure à l'existence d'une tendance significative.



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

Tél : +33(0)1 76 64 89 70 - Contact : ondrp@inhesj.fr

Directrice de la publication : Hélène CAZAUX-CHARLES

Rédacteur en chef : Christophe SOULLEZ